

[Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **12 (1874)**

Heft 9

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-182735>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

puis bien vous confesser mon crime. Je sens bien quelques remords, je l'avoue ; mais que feriez-vous quand vous auriez une maîtresse infidèle ?

— Jamais je ne pourrais me laisser aller à une action aussi abominable... Sors d'ici, et que dans une heure le souterrain soit purgé des traces de ton crime.

— C'était mon intention et mon costume en est la preuve. Adieu, Sébastien ; souviens-toi que je te jette le gant. Si tu oses le relever, toutes les puissances de l'enfer viendront siéger avec toi dans ton fastueux palais.

En disant ces mots, le chanoine disparut par l'escalier dérobé par lequel il était arrivé à la chambre de l'évêque ; et celui-ci, mortifié, confondu, méditant par moments la vengeance, et par moments la nécessité de se taire, alla chercher un sommeil qui fut plus agité que celui de Victorine.

Philonardi avait été longtemps tourmenté par le désir ardent de devenir évêque ; et cette ambition s'étant ravivée dans son esprit, le moyen d'y arriver ne lui parut pas impossible. Il détestait le prélat qui éprouvait pour lui le même sentiment : et si ces deux hommes avaient eu quelques intérêts communs qui les obligeaient quelquefois à se ménager, cette espèce de gêne et de contrainte ne faisait qu'augmenter leur mutuelle animosité.

Le lendemain matin du jour où se passèrent les événements dont nous avons parlé, Philonardi était encore dans son lit, mais ne pouvait plus dormir. De temps en temps il s'écriait :

— Il faut qu'il meure ! il mourra !... Puis il ajoutait : Mais avant cela, il faut qu'une accusation grave pèse sur lui ; il faut qu'on dise qu'il a voulu faire violence à l'épouse de son neveu, et qu'irrité, enflammé de colère par sa résistance, il l'a sacrifiée...

Agité par ces projets sinistres, il ne peut rester au lit ; il se lève, s'habille, et, sans s'en apercevoir, met ses habits de soldat. Bientôt reconnaissant son erreur, il change de costume. Le jour apparaît, il sort agité, va prendre l'air, et, au milieu de son trouble, il apprend que l'évêque fait une promenade matinale ; il va se glisser dans la chambre du prélat par le souterrain, s'arrête derrière le fauteuil mobile, écoute, n'entend aucun bruit, entre et s'empare d'un poignard qu'il connaissait déjà et qui portait les armes des Montfaucon et leur devise : *Si qua fata sinant* (si les destins le permettent). Muni de cette arme, Philonardi s'échappe, rentre chez lui, contemple avec une satisfaction infernale ces armoiries, cette devise, ce poignard acéré, qu'il se représente déjà déchirant le sein de l'infortunée Victorine, et y restant pour accuser le prélat. Mais il fallait attendre et épier le moment favorable, et plus sa rage se concentrait, plus elle augmentait en force et en intensité. (A suivre.)

Lausanne, le 24 février 1874.

Monsieur le rédacteur,

Personne n'aura lu sans intérêt votre article consacré à l'*Ouvroir*, et bon nombre auront été bien aises de connaître les détails intéressants que vous donnez sur cette œuvre qui, quoique modeste, n'en produit pas moins d'excellents résultats. — Aussi ne peut-on assez remercier les dames charitables qui consacrent leur temps et leur peine au relèvement moral de la famille et au soulagement de bien des misères !

Nous ne doutons pas que les maîtresses de maison, les mères de famille et toutes les personnes charitables, s'intéressent à cette utile institution et viennent en grand nombre à la prochaine vente de l'*Ouvroir*, s'y pourvoir d'objets simples et utiles, soit pour leur usage, soit comme dons à des personnes nécessiteuses, ce qui serait ainsi faire deux bonnes actions à la fois. (Une de vos lectrices.)

Il y a dix ans, on vit un beau jour arriver à Genève un Anglais ultra-correct, menant avec une dextérité incomparable une paire de chevaux superbes attelés à une *carriole*. Quel était-il ? D'où venait-il ? Personne ne le connaissait.

Les femmes surtout étaient bien intriguées. L'une d'elles fit si bien des pieds et des mains, des yeux surtout, qu'elle réussit à attirer l'attention de l'insulaire.

On lia connaissance. La dame était riche, bien posée : c'était une femme à hôtel et à huit-resorts. Bref, elle invita l'Anglais à venir un soir prendre le thé chez elle.

Après s'être un peu fait prier, pour la forme, notre homme accepte. Il arrive, on cause tendrement, on prend le thé avec beaucoup de sucre, et les confitures mangées :

— Vous savez que j'en rêve de vos chevaux, mon ami, dit tendrement la belle Estelle à l'Anglais impassible.

— Ils vous plaisent, ma chère, prenez-les. Ils sont à vous :

— Bien vrai ! Vous êtes un ange, laissez-moi vous embrasser !

— Oh ! il n'y a pas de quoi ! continua-t-il sans sourciller. C'est vingt-cinq mille francs les deux. Mon maître, lord Stokwell, qui m'a envoyé les vendre en Suisse, m'a dit de ne pas les laisser à moins !

Puis, après une pause :

— Madame verra ce qu'elle juge à propos de donner pour l'écurie !

Le docteur X. a la prétention de traiter ses malades en huit jours, prétendant qu'il faut combattre immédiatement et énergiquement le mal. Les incertitudes et les tâtonnements d'un traitement prolongé ne valent rien. Un de nos pharmaciens qui n'entend pas de cette oreille, convaincu au contraire de l'efficacité d'un grand nombre de remèdes administrés pendant une longue période, a dédié à ce médecin les vers suivants :

Lundi, je verrai le malade,
Et j'irai le saigner mardi.
Je prescrirai la limonade,
Pour le purger le mercredi.
Jeudi, je ferai ma visite ;
Vendredi soir il testera
Samedi, nous irons plus vite...
Et dimanche, ou l'entertera.

L. MONNET.

THÉÂTRE DE LAUSANNE

Dimanche 1^{er} Mars 1874

LA

JEUNESSE DES MOUSQUETAIRES

Drame en 10 actes, tiré du roman d'Alexandre Dumas père.

On commencera à 7 heures.

LAUSANNE — IMPRIMERIE HOWARD-DELSISLE.